ORGANIQUES EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER





RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- · Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- · Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- · Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- · Gazon, bran de scie, brindilles, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- · Cendres froides après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- · Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)



DÉCHETS LES DÉCHETS SONT **DES OBJETS** EN FIN DE VIE UTILE

qui ne peuvent être déposés ni au bac brun ou bleu/vert, ni à l'écocentre, ni aux comptoirs d'entraide.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosses et miroirs
- · Vaisselle et porcelaine brisées
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- · Brosses à dents de plastique
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

COMMENT PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE

· Roues et poignées orientées vers la maison Bacs placés côte à côte et espacés de 60 cm (2 pi)



- · Bacs sur votre propriété, près de la bordure de rue (1 à 1.5 m)
- · Aucun obstacle (arbre, clôture, voiture, banc de neige, etc.) dans un espace de 60 cm (2 pi) de chaque côté du bac
- En hiver, bacs déneigés et couvercles non gelés

RÉCUPÉRATION EN VRAC





Modernisation: consultez la nouvelle liste des matières.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- · Contenants de produits d'entretien ménager
- · Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- · Boîtes de carton
- · Assiettes et papiers d'aluminium
- Emballages de mets à emporter et préparés
- · Polystyrènes alimentaires
- Plastiques souples ou rigides

IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier
- · Cahiers sans reliure

EXCEPTIONS

- · Aérosols (écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène - styromousse avec billes (écocentre)
- Plastiques compostables dont le PLA (déchets)





Pour plus d'information, visitez bacimpact.ca







CALENDRIER DE **COLLECTES 2025 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**



Encore aujourd'hui. la maiorité des matières collectées sont des déchets.

Trions nos matières pour réduire nos déchets. C'est assez!



MONT-TREMBLANT

PAROISSE SAINT-JOVITE



(819 425-8614 de l'extérieur de Mont-Tremblant) environnement@villedemont-tremblant.gc.ca







PAROISSE SAINT-JOVITE

CALENDRIER DE COLLECTES 2025

JANVIER L M M J V 30 31 1 2 3 6 7 8 9 10 13 14 15 16 17 20 21 22 23 24 27 28 29 30 31

FÉVRIER							
L	M	M	J	V			
3	4	5	6	7			
10	11	12	13	14			
17	18	19	20	21			
24	25	26	27	28			
3	4	5	6	7			

MARS								
L	M	M	J	V				
3	4	5	6	7				
10	11	12	13	14				
17	18	19	20	21				
24	25	26	27	28				
31	1	2	3	4				

AVRIL								
L	M	M	J	V				
31	1	2	3	4				
7	8	9	10	11				
14	15	16	17	18				
21	22	23	24	25				
28	29	30	1	2				

		MAI			
L	M	M	J	V	
28	29	30	1	2	
5	6	7	8	9	
12	13	14	15	16	
19	20	21	22	23	
26	27	28	29	30	

JUIN							
L	M	M	J	٧			
2	3	4	5	6			
9	10	11	12	13			
16	17	18	19	20			
23	24	25	26	27			

JUILLET										
L	L M M J									
30	1	2	3	4						
7	8	9	10	11						
14	15	16	17	18						
21	22	23	24	25						
28	29	30	31	1						

AOÛT							
L M M J V							
28	29	30	31	1			
4	5	6	7	8			
11	12	13	14	15			
18	19	20	21	22			
25	26	27	28	29			

SEPTEMBRE							
L	M	M	J	V			
1	2	3	4	5			
8	9	10	11	12			
15	16	17	18	19			
22	23	24	25	26			
29	30	1	2	3			

	OCTOBRE						
L	M	M	J	V			
29	30	1	2	3			
6	7	8	9	10			
13	14	15	16	17			
20	21	22	23	24			
27	28	29	30	31			

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

Il est important de déposer les matières en bordure de la rue, au plus tard le dimanche soir. Les gros rebuts doivent être déposés à côté des bacs, et ce, uniquement lors des journées dédiées. Merci de vérifier les matières acceptées sur le site Internet de la Ville.

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants est destinée à l'enfouissement.

N'hésitez pas à utiliser le service d'écocentre pour toute matière réutilisable ou recyclable.

Si vous avez déposé vos encombrants le dimanche avant le début de la collecte et qu'ils n'ont pas été collectés le vendredi qui suit, nous vous invitons à communiquer avec le Service à environnement@villedemont-tremblant.qc.ca au plus tard la semaine suivante.

















Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite:

- Tri préalable des matières
- Respect du volume maximal
- · Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées :

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques
- Produits électroniques
- · Résidus domestiques dangereux (RDD)
- · Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.



TRAINDEVIE**DUR BLE**.com

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf 819 425-8614

HEURES D'OUVERTURE:

Du 1^{er} janvier au 5 avril et du 15 septembre au 31 décembre

Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi: 9 h à 15 h

Du 6 avril au 14 septembre Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi: 9hà15h

Fermé les jours fériés